

# FICHE DE DEMANDES DE MODIFICATION

CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIERES DE DECHETS MENAGERS

Document n° EVE -HAL - MD – 0 – 009 C

Date d'émission : 12-02-09

Désignation de l'ouvrage / élément à modifier :

HAL : Modification des fosses de réception des déchets

## 1. Rappel du projet

Dans le contrat (p56/81 du TC2, annexe technique de la DSP et APS Paragraphe F.1 et F.2 du chapitre « Mémoire technique de présentation des installations » ) il est prévu que les déchets soient stockés dans 7 fosses circulaires d'une capacité globale de 43400 m3 (en considérant le gerbage). 5 de ces 7 fosses sont équipées d'une table basculante.

Pour le dimensionnement des fosses de réception, 3 facteurs possibles d'arrêt d'usine ont été envisagés :

- arrêt d'une ligne de l'UVE pour inspection (3 jours)

- arrêt programmé d'une ligne de l'UVE (21 jours)

- Arrêt éventuel des deux lignes de l'UVE pendant 5 jours.

Le cas le plus contraignant est le cas 2 concernant la capacité de stockage : Dans ce cas 34 000 m3 sont utilisés sur les 43400, soit 9400 m3 de stockage encore disponible.

## 2. Motivation de la modification (explicite)

- Amélioration produit
- Changement procédé
- Autre

Explications :

Dans l'arrêté d'exploiter, il est indiqué que la capacité de stockage des OM grises est 43400 m3 (article 1.2.1 ). Par ailleurs dans l'article 8.1.1.2 de l'arrêté d'exploiter, il est demandé de prendre les dispositions pour permettre de réserver en permanence un volume de stockage dans les fosses correspondant à 3 semaines de fonctionnement de l'UVE soit environ 20 000 tonnes. Cette contrainte de stockage exprimée en tonnage correspondant à 3 semaines d'arrêt de l'installation complète de l'UVE (les deux lignes) n'était pas envisagée

dans le contrat.

Pour répondre à cette nouvelle imposition et quand le cas arrivera, EVERE s'organisera pour mettre en balle les déchets afin d'augmenter la masse volumique réelle des déchets. Les balles seront mises en place dans les fosses de réception. De cette façon le volume de stockage de 43400 m<sup>3</sup> est bien maintenu et le tonnage associé est augmenté. Pour le permettre, il est indispensable que la forme des fosses soit adaptée à la forme des balles et donc rectangulaire.

~~—La réception des déchets sur plusieurs fosses rondes, alignées, jointives ou distantes entraîne des problèmes mécaniques, cinématiques et sécuritaires en phase exploitation que l'on peut supprimer ou limiter avec une réduction du nombre de fosse et avec des fosses rectangulaires.~~

~~-La présence de 3 ponts sur le même chemin de roulement rend difficile la gestion des anticollisions.~~

~~-Malgré une régulation de la motorisation des ponts grappins, le balancement du grappin au freinage en bordure de fosse provoque inévitablement des chocs sur le béton. Plus les bordures sont nombreuses, plus les chocs seront nombreux, ce qui entraîne une usure prématurée des grappins.~~

~~-Du fait de l'éloignement des fosses, la visibilité de l'opérateur pour la manipulation des ponts sur l'ensemble des fosses de stockage sera difficile.~~

~~-Une partie du déchargement des bennes se situe sous l'aire de manœuvre des ponts roulant grappin. Les zones entre les voiles des fosses, qui devront être nettoyées fréquemment, se situent également sous l'aire de manœuvre des ponts roulant grappin. Les contraintes de sécurité associées à ces zones limiteront la fluidité l'exploitation.~~

~~-Un problème sur une table basculante associée à une seule fosse réduit systématiquement le volume de stockage des déchets correspondant au volume de la fosse. La disponibilité de volume de stockage est supérieure avec une seule fosse plus grande et disposant d'une table basculante de secours.~~

~~Par ailleurs l'arrêté d'exploiter (article 2.4.1.2) demande d'avoir des fosses closes. La mise en place de voile pour clore les fosses réduit la capacité de stockage (la partie gerbage) dans le cas de fosses rondes.~~

### 3. Description de la modification proposée :

Nous proposons 3 fosses de stockage bien distinctes.

- Une fosse de réception dimensionnée pour supporter 3 jours de réception de déchets.(7534 +3226 = 10760 m<sup>3</sup>)
- Une fosse de stockage de déchets combustibles (préparés) (11427+4893 = 16320 m<sup>3</sup>)
- La fosse de l'UVE (9520 + 6800 = 16320 m<sup>3</sup>)

Le volume global de stockage de déchets (volume d'enfouissement et de gerbage) n'a pas changé : il reste de 43400 m<sup>3</sup>.

La fosse de réception est équipée de trois tables basculantes (deux en fonctionnement, et une en secours).

Le plan masse (SPA SIT PG 0 003), joint en annexe illustre la disposition des fosses.

# FICHE DE DEMANDES DE MODIFICATION

CENTRE DE TRAITEMENT MULTIFILIERES DE DECHETS MENAGERS

Document n°EVE- HAL - MD - 0 – 009 C

Date d'émission :12-02-09

## 4. Incidence sur les autres parties du projet :

La réduction du nombre de fosses permet la réduction du nombre de tables basculantes. 4 tables basculantes sont suffisantes (3 sur la fosse F1 ( dont une en secours) et 1 sur la fosse F2) et permettent une plus grande disponibilité de capacité de stockage (puisqu'il existe une table basculante en secours sur la fosse de réception):-

## 5. incidence prévisionnelle sur :

- Les Délais OUI  NON
- Les coûts OUI  NON

Toute demande de modification ayant une incidence sur les coûts et/ou les délais devra faire l'objet d'un dossier complémentaire.

## 6. Impacts sur :

- |   |  |
|---|--|
| • ÉTUDES                                | Non  |
| • MATÉRIAUX - ÉQUIPEMENTS               | Non  |
| • MISE EN ŒUVRE – CONSTRUCTION - ESSAIS | Non  |
| • PERFORMANCE                           | Non  |
| • EXPLOITATION                          | OUI (facilité d'exploitation, augmentation de la disponibilité de stockage, limite la dégradation du béton des fosses) |
| • GARANTIES                             | NON  |
| • SÉCURITÉ                              | NON  |